



TOURISME
LA NOUVELLE
CAMPAGNE
2009
 P. 10



ECONOMIE
COMPRENDRE
LE BUDGET
COMMUNAL
 P. 12



TRANSPORT
VERS UNE
MEILLEURE
DESSERTE SNCF
 P. 15

LE JOURNAL DE LA VILLE DE ROYAN Printemps 2009

Royan LE MAG N°02



À LA UNE

UN PROJET
PORTEUR
 P. 10

Plus d'infos sur les sites internet :
www.ville-royan.fr & www.royan-tourisme.com





ÉDITO

Chères Royannaises, chers Royannais,

La crise mondiale que subit notre pays a des répercussions sur notre économie locale et donc sur nos moyens d'action. Il s'ensuit que notre budget voit un certain nombre de recettes diminuer, à titre d'exemples : la redevance du casino et le produit des droits de mutation. Cette situation nous impose un effort de rigueur et de diminution du train de vie de la commune, tout en restant ambitieux pour notre Ville.



C'est ainsi que les nouveaux marchés pour les assurances et la téléphonie permettront des économies d'un peu plus de 172 000 € par an. Par ailleurs, l'obtention d'une subvention pour le stade

Matet, au titre de la réserve parlementaire, réduit de 100 000 € le coût que doit supporter la commune pour la construction des vestiaires. Parallèlement, un effort sera également demandé à nos associations. Les crédits qui leur sont alloués seront très légèrement réduits de 3 %. Mais, les engagements pris antérieurement seront respectés. Il y aura maintien de notre politique de solidarité, indispensable en ces temps difficiles pour les plus fragiles. Grâce à une gestion rigoureuse, nos dépenses d'aide sociale augmenteront de 50 000 €. Malgré la crise et malgré une capacité d'emprunt limitée, nous devons rester ambitieux pour notre commune. Il n'y aurait rien de pire que de sombrer dans une spirale dépres-

“ La vitalité de notre économie, en termes d'emploi et de valeur ajoutée, résulte avant tout du tourisme.”

sive ou dans l'immobilisme. C'est pourquoi seront engagées des opérations d'investissement porteuses d'avenir comme la Maison du Tourisme et le Palais des Sports, attendu depuis longtemps par nos 5 000 licenciés. De plus, ces projets permettront de fournir du travail aux entreprises du bâtiment et de travaux publics de notre territoire, aujourd'hui en difficulté. J'ai, d'ailleurs, repris les dossiers de consultation et j'ai obtenu de substantielles réductions dans les coûts d'opération projetés, à titre d'exemple : - 1,4 million d'euros pour le Palais des Sports.

La vitalité de notre économie, en termes d'emploi et de valeur ajoutée, résulte avant tout du tourisme. C'est pourquoi nous maintiendrons et nous conforterons les grandes manifestations attractives, telles que le *Violon sur le sable*, le *Jumping International*, et le *Tour de France à la voile*. Nous en créerons même de nouvelles, avec en particulier les *Grandes*



Traversées et le Festival de l'Arc Atlantique et de l'Estuaire en juillet. Ces festivités s'inscriront aussi dans notre combat pour une « aire marine protégée ».

Concernant le patrimoine communal, des mesures d'urgence seront prises, notamment pour la réfection de l'étanchéité et le ravalement du Palais des Congrès. Les études en vue d'une restauration, dès 2010, de l'église Notre-Dame seront poursuivies. J'ai obtenu, à cet égard, toutes les assurances de la ministre de la culture, M^{me} Christine Albanel et du directeur régional des affaires culturelles (DRAC), M. Gooderidge.

S'agissant de la production de logements sociaux ou à loyers modérés, le programme de la Cité Blanche sera conduit à terme. Par ailleurs, les négociations sont en train de s'engager avec le Conseil Régional de Poitou-Charentes pour la meilleure utilisation possible de l'ancien lycée Pierre et Marie Curie. Enfin les travaux de reprise de la voirie ne seront pas oubliés. Un programme pluriannuel de réfection des rues et des trottoirs les plus dégradés, sera mis en œuvre, ainsi qu'un nouveau service « SOS », destiné à remédier, dans les meilleurs délais, aux imperfections à risque :

SOS Nids de poule : tél. 05 46 39 56 71 Courriel : sosnidsdepoule@mairie-royan.fr

Malheureusement, comme je l'ai déjà évoqué, force est de constater que nos recettes sont en diminution. Outre celles du casino et des droits de mutation, il est aussi à craindre un certain nombre de baisses, au titre de l'occupation du domaine public. C'est pourquoi ce contexte difficile nous conduit à prévoir une augmentation des impôts que nous avons souhaitée raisonnable. Limitée à 5,9 %, elle est moindre que celle pratiquée par beaucoup d'autres collectivités territoriales.

Même si je suis, par principe, attaché à la modération fiscale, il me semble convenable, pour l'intérêt général, de faire appel à une plus grande contribution publique, à condition que cela se concrétise en actions de solidarité et en réalisations porteuses d'avenir.

Telle est l'ambition qui nous guide.

Très cordialement

Portable : 06 11 30 19 20



SOMMAIRE

Printemps 2009 • N° 2

04 | INFOS

09 | SANTÉ

ENSEMBLE, PRÉVENONS L'OBÉSITÉ DES ENFANTS ■ PRÉVENTION SANTÉ ET NUTRITION DES SÉNIORS ACTIFS

10 | À LA UNE

1 PROJET PORTEUR ■ COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL ■ À QUAND LE ROYAN T'EXPRESS ?

16 | JEUNESSE & SPORTS

JUDO : UN 6^E DAN POUR ALAIN GIRAUD ■ UN BON COUP POUR LE ROC BOXE ■ VBCR : EFFECTIFS ET RÉSULTATS EN HAUSSE ■ LE FUTUR PALAIS DES SPORTS

18 | CULTURE

UN BEL ENJEU, OBTENIR LE LABEL « VILLE D'ART ET D'HISTOIRE DU XX^E SIÈCLE » ! ■ LES ACTIONS DU PRINTEMPS 2009 ■ « LECTURES DE VILLE » OU LE BONHEUR D'ÊTRE ICI

20 | CADRE DE VIE

ET J'AI TRIÉ, TRIÉ, CARA, POUR QU'ELLE COLLECTE ■ GENS DU VOYAGE : LE BOUT DU CHEMIN ? ■ QUALITÉ DES EAUX ■ RÉHABILITATION DE LA DÉCHARGE DE PUSSEAU

24 | SCOLARITÉ

LE CAREL : 2009, UNE ANNÉE DE TRANSITION ■ ÉCHANGES LYCÉENS

25 | ASSOCIATIONS

ORDRE INTERNATIONAL DES ANYSETIERS ■ COMITÉ DE PARRAINAGE 17

26 | ÉTAT-CIVIL

27 | OPPOSITIONS

TRIBUNE LIBRE

Directeur de la publication : Didier Quentin

Rédacteur-en-chef : Suzy Belaud

Maquette, mise en page : MICRO-MEDIA

Crédits photo : Suzy Belaud, Philippe Souchard, Droits Réservés

Impression : Imprimerie Gatignol

Mairie de Royan : 80 avenue de Pontailac

Tél : 05.46.39.56.56

PORT MÉTHANIER DU VERDON : LA MOBILISATION S'AMPLIFIE

Le samedi 21 février 2009, à l'initiative de l'association « Une Pointe pour Tous », avec le soutien actif de nombreux élus, notamment du député-maire de Royan, Didier Quentin, plus de 2 000 opposants au projet de terminal méthanier du Verdon se sont rassemblés sur la plage de la Grande Conche, à Royan.



De façon symbolique, ils ont formé un large cercle humain de 85 mètres de diamètre, soit exactement la dimension de l'une des cuves qui pourrait voir le jour, si le projet de terminal méthanier devait aboutir. Funeste projet contre lequel tout le monde s'insurge à Royan et aux alentours...

Des enfants ont ensuite soufflé des bougies pour marquer le second anniversaire de l'association « une Pointe pour Tous », ainsi que le premier anniversaire du « Grenelle de l'environnement ».

Ce rassemblement, effectué dans une ambiance festive, a donc été un incontestable succès. Il démontre une fois de plus, que la détermination et la mobilisation de la population, de part et d'autre de l'estuaire, demeurent intactes. Tous attendent maintenant du gouvernement la création de « l'aire marine protégée ».

Au-delà de la protection de cet estuaire et de sa biodiversité, il s'agit également de favoriser le développement harmonieux et équilibré d'un éco-tourisme respectueux de l'environnement, car le tourisme, ne l'oublions pas, est la principale activité économique de notre département. ■

RENCONTRE ENTRE CHANTAL JOUANNO, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ÉCOLOGIE, ET DIDIER QUENTIN

À peine un mois et demi après la nomination de Chantal Jouanno, comme Secrétaire d'État à l'Écologie, Didier Quentin a rencontré, le mercredi 4 mars 2009, pendant plus d'une heure la nouvelle ministre. Il l'a sensibilisée à l'hostilité de la population et des élus du pays royannais au projet de terminal méthanier au Verdon et à leur attente de voir créer, dans les meilleurs délais, une « aire marine protégée ».



Chantal Jouanno

Le Député-Maire de Royan a, une fois encore, exprimé sa très vive opposition à un tel terminal, en faisant valoir le triple non-sens économique, énergétique et écologique qu'il constituerait.

La Secrétaire d'État à l'Écologie a assuré qu'elle ferait de son mieux pour effectuer une visite de terrain dans le courant du

printemps. À cette occasion, elle pourrait se rendre à Rochefort, pour mettre en place la mission de préfiguration de « l'aire marine protégée » pour l'estuaire de la Gironde et les pertuis charentais.



LA CRIÉE DE ROYAN

Alors que la grande majorité des criées françaises dressent un sombre bilan de l'année 2008, celle de Royan affiche de bons résultats. Elle a référencé neuf nouveaux acheteurs, a vu le prix moyen de son poisson progresser et a enregistré de ce fait une légère croissance du chiffre d'affaires annuel.

Son atout ? La vente en ligne. La bonne réputation de la criée royannaise incite en effet les mareyeurs à acheter en confiance sur le web. Désormais, internet représente 40 % des ventes de notre criée en valeur. Et les 70 000 € investis dans le site de vente en ligne de la criée permettent d'envisager sereinement l'avenir. Par les temps qui courent, ça n'a pas de prix !



BRÈVES...

■ SUBVENTIONS

Le Service culturel de la Ville de Royan, représenté par Véronique Willmann, déléguée au Patrimoine et à la Culture, a obtenu de la Commission permanente « VIVRE ENSEMBLE » du Conseil Régional Poitou-Charentes, la somme de 43 000 € et du Conseil Général, la somme de 45 000 €. Ces budgets sont destinés aux actions « Lectures de Ville », « Visions d'architectures », au « Festival des Grandes Traversées » et à « Bravo ». Ces manifestations offriront au public des rendez-vous novateurs, enrichissants et éclectiques.

■ POLICE MUNICIPALE

La forte augmentation de deux roues impliqués dans des accidents corporels de la circulation, au cours de l'année 2008, conduit la Police Municipale à vérifier les équipements des cyclomotoristes et automobilistes, et plus particulièrement leur éclairage. Ces actions d'information et de prévention auprès des jeunes utilisateurs de deux roues (éclairage, échappement, pneumatiques, etc.) seront intensifiées. Il sera laissé à l'appréciation des agents la possibilité de verbaliser les contrevenants, en fonction de leur comportement et de la gravité des faits.

■ CULTURE

L'association culturelle de SAINT GEORGES DE DIDONNE « CREA » s'adapte...



À partir du mois de mars, le Relais de la Côte de Beauté et l'association CREA adaptent les horaires de projections cinématographiques et de spectacles en matinée avec ceux des passages de transports Cara'Bus.

■ AGGLOMÉRATION



AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE

La CARA (Communauté d'Agglomération Royan Atlantique) vous informe que depuis le lundi 2 mars 2009 de 14h à 18h, l'Ordre des Experts Comptable assure une permanence à l'Hôtel des Entreprises 17 rue de l'Électricité - 17200 ROYAN, afin d'apporter des informations à caractère général aux entreprises et porteurs de projet. Cette permanence a lieu le 1^{er} lundi de chaque

mois de 14h à 18h sur rendez-vous. Dans un premier temps, le planning sera tenu par le secrétariat du service développement économique de la **Communauté d'Agglomération Royan Atlantique** : **Nicole Vallina - Tél. 05 46 22 19 67**

■ SORTIR

Chaque mois, le mensuel des programmations « ROYAN » présente aux lecteurs la gamme des activités qui se déroulent dans notre ville. Sport, musique, théâtre, vernissage, ciné-club, des spectacles les plus traditionnels aux manifestations les plus audacieuses, ces informations permettent de découvrir bon nombre d'activités et d'organiser vos sorties ! Les associations et les clubs qui souhaitent communiquer un événement, peuvent appeler le **Service communication au 05 46 23 88 43** ou envoyer leurs informations par courriel : **servicecom.@mairie-royan.fr**



■ DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

Le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, à Paris. Largement inspirée de la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, elle eut pour principal rédacteur le juriste français René Cassin. Compagnon de la Libération, Prix Nobel de la Paix. Conçu au lendemain de l'un des conflits les plus meurtriers de notre histoire, ce texte proclame les grands principes qui fondent la liberté et la dignité humaines. Une reproduction de la Déclaration est affichée à la Mairie de Royan. Elle symbolise notre attachement aux valeurs et aux droits fondamentaux dont nous sommes les garants, en tant qu'élus de la République. NB : Il est possible d'imprimer une Déclaration Universelle des Droits de l'Homme à partir du site Internet de l'Association des Maires de France : www.amf.asso.fr

■ INTERNET

L'Espace Public Numérique de ROYAN « CYBERATLANTIS » obtient de la Région Poitou-Charentes l'attribution du label « NetPublic* ».



Celui-ci a pour objectif d'encourager la mise en valeur des usages publics et parapublics de l'internet, de favoriser une meilleure intégration des lieux d'accès du public à l'internet dans l'aménagement numérique du territoire, d'améliorer la visibilité de ces lieux et de leur activité pour permettre à toute la population d'en bénéficier. Cette charte contribue également, au-delà des services de base et de l'acquisition d'une autonomie dans l'utilisation de l'outil, aux usages tels que la recherche d'emploi, l'accès au savoir, à la culture, à la formation. POURQUOI UNE LABELLISATION ? Pour la mise en œuvre et la délivrance du Passeport Internet et Multimédia (PIM). Moyen au service de « l'alphabétisation numérique », le Passeport Internet Multimédia (PIM) vise à faciliter la découverte et l'appropriation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et des principaux usages de l'internet par le grand public. Le référentiel de compétences a été actualisé pour tenir compte des évolutions des technologies et des usages et faciliter les correspondances avec les autres attestations en informatique et internet. Bien adapté aux besoins du grand public, le PIM est largement proposé sur tout le territoire national et il est délivré par les espaces publics labellisés NetPublic.

Le CYBERATLANTIS, Palais des Congrès de Royan, Tél. 05 46 23 47 97

■ EMPLOI



pôle emploi

Dans le cadre du plan de mobilisation pour l'emploi, des moyens supplémentaires en contrats

aidés ont été accordés par l'État au Département de la Charente-Maritime. Les contrats d'accompagnement à l'emploi (C.A.E.) : sont ouverts aux personnes en difficulté d'insertion professionnelle, non bénéficiaires des minima sociaux. D'une durée comprise entre 6 et 24 mois, ils ouvrent droit à des aides de l'État, ainsi qu'à des exonérations de charges sociales.

Pour tout renseignement, contacter l'Agence Nationale pour l'Emploi I, rue Port Royal 17200 ROYAN au 0 811 55 01 17



TOURISME : MOBILISATION POUR L'EMPLOI

www.emplois-en-charente-maritime.com, tel est le portail que le Comité Départemental du Tourisme vient de créer, en étroite collaboration avec le Conseil général. Ce portail emploi est avant tout destiné à réunir sur un même site les offres et les demandes d'emplois ou de stages dans le secteur touristique, afin de leur donner une lisibilité maximale. La ville de Royan entend participer activement à cette opération.

Les enjeux sont de taille

Première activité économique de la Charente-Maritime avec un chiffre d'affaires de plus de 1,25 milliards d'euros, le tourisme est un employeur important : près de 6 000 emplois directs en hiver et près de 20 000 en saison.

Une mobilisation est donc indispensable pour optimiser les mises en relation entre employeurs et candidats à l'emploi.

Tous mobilisés

Outre le Comité Départemental de tourisme et le Conseil général, participent à cette opération les Chambres de



commerce et d'industrie de La Rochelle et de Rochefort, la Chambre d'agriculture, la Chambre des métiers, l'Union départementale des Offices de Tourisme et des Syndicats d'initiative, la Fédération départementale de l'hôtellerie de plein air, Gîtes de France, l'Union des métiers et industries de l'hôtellerie, l'École Supérieure de Commerce et le Lycée hôtelier de La Rochelle, le Centre Inter-consulaire de Perfectionnement et d'Enseignement de la Charente-Maritime (Cipecoma).

Tous ces acteurs ont signé, le 21 janvier 2009, une convention de partenariat afin de formaliser leur engagement dans cette bataille pour l'emploi. ■

FOCUS

GUIGNOL ET ROYAN... UNE LONGUE HISTOIRE D'AMOUR

Depuis 1853, la famille Guérin perpétue, de père en fils, la tradition du Guignol lyonnais.

À Royan, des photos témoignent que les toutes premières représentations de Guignol se situent au début du XX^e siècle, à Pontaillac et à Foncillon et c'est grâce à cet art de la communication entre l'enfant et la marionnette que la famille Guérin fait naître des émotions chez les petits, depuis des décennies. Ces marionnettes sont sculptées dans le tilleul et le cerisier. Ces bois ont la particularité d'être tendres et de faciliter la sculpture. À la fois artisan et artiste depuis 150 ans, chaque génération des Guérin a fabriqué des marionnettes !

Guignol revient cet été et on dit même qu'il pourrait être là à Noël... Affaire à suivre !

Livre : « GUIGNOL GUÉRIN - La vie au bout des doigts » de Michel SUFFRAN et Jeanne BRANNENS aux Éditions Les Dossiers d'Aquitaine.



VERS UN « GRENELLE DE LA MER », OÙ ROYAN PRENDRA TOUTE SA PLACE

Celui-ci annoncé par Jean-Louis Borloo, et ses deux secrétaires d'État, Dominique Bussereau et Chantal Jouanno, s'est fixé trois défis :

- améliorer la connaissance des milieux maritimes : « mieux connaître la mer et son état »,
- conforter les activités maritimes et littorales qui sont essentielles à nos économies,
- assurer notre place dans le monde et assumer notre responsabilité à l'égard du vivant.

La mer constitue une source considérable de richesses naturelles et une activité économique essentielle pour notre pays. Cependant, elle est un espace aujourd'hui menacé, car soumis à de nombreuses pressions urbaines, démographiques, touristiques et industrielles. La France, qui dispose de la deuxième zone économique exclusive du monde, a une responsabilité particulière dans la protection des milieux marins.

Le Grenelle de l'Environnement a déjà permis de réaliser des avancées majeures en faveur de cet espace fragile : création de douze aires marines protégées, dont le parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et des pertuis charentais, création d'autoroutes de la mer... Au cours des discussions, l'ensemble des parties prenantes avaient néanmoins insisté sur la nécessité de définir une nouvelle stratégie nationale pour la mer.

Didier Quentin a participé, le mercredi 25 mars 2009, à une première réunion sur les modalités de mise en œuvre de ce « Grenelle de la Mer » qui doit déboucher sur la constitution de quatre groupes de travail :

- 1 : « Favoriser le développement harmonieux du littoral en améliorant l'interface terre-mer ».
- 2 : « Promouvoir le développement d'activités maritimes compétitives et soutenables sur le plan environnemental ».
- 3 : « Valoriser les métiers de la mer et œuvrer à l'attractivité des activités maritimes ».
- 4 : « Instaurer une nouvelle gouvernance aux niveaux infra-national, national, européen et mondial ».

Le « Grenelle de la Mer », qui réunira donc l'ensemble des acteurs, État, élus, professionnels et représentants de la société civile, a ainsi pour but d'élaborer des propositions opérationnelles, en faveur de la mer, du littoral et des activités maritimes. Il s'agit de répondre aux urgences écologiques, tout en garantissant l'avenir des professionnels de la mer.

Ces propositions seront soumises au Premier Ministre, au cours d'un comité interministériel de la mer qui aura lieu durant l'été 2009.



FOCUS



LES ÉDITIONS BONNE ANSE PRIX LITTÉRAIRE DES MOUETTES

Pierre-Louis Bouchet (au centre), un éditeur heureux, au salon littéraire de La Rochelle, soutenu par (de gauche à droite) Gérard Dufaud, Didier Quentin, Rose Gillet, Marie-Pierre Quentin, Antoine-Marie Préaut et Bernard Mounier, l'auteur de l'ouvrage primé : « Carnet de Voyages de Champlain au Canada ».



La Poste de Royan adapte ses horaires d'ouverture aux rythme de vie de ses clients.

Depuis le 12 janvier 2009, le bureau de Poste situé en plein cœur de ville au 83 boulevard de la République est ouvert :

- le lundi de 9 H 00 à 19 H 30* sans interruption,
- du mardi au vendredi de 9 H à 18 H
- et le samedi de 9 H à 12 H.

En effet, l'horaire d'ouverture tardive du lundi, permet aux personnes qui travaillent, d'être accueillies par l'équipe du bureau de poste dans les meilleures conditions possibles, pour y effectuer leurs diverses opérations.

* à titre expérimental jusqu'en juin 2009



POPULATION : LA FAMILLE S'AGRANDIT

Les derniers chiffres du recensement.

La population municipale est de 18 202 habitants (17 102 en 1999). La population comptée à part (personnes recensées ailleurs, mais qui ont conservé une résidence dans la commune, étudiants majeurs, personnes en maison de retraite) est de 702 en 2006 (830 en 1999). Au 1er janvier 2006, la population totale est donc de 18 904 habitants, contre 17 932 en 1999. Sur les treize communes de plus de 10 000 habitants du Poitou-Charentes, Royan représente la troisième plus forte augmentation de population (+ 1 000 habitants), Niort arrive en seconde position avec plus 3 000 habitants et Poitiers est en première position avec plus 5 000 habitants. L'augmentation de la population totale a été de 0,8 % en moyenne entre 1990 et 2006 ; cette augmentation n'était que de 0,3 % par an entre 1990 et 1999. Enfin, la population de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique au 1er janvier 2006 est de 72 136 habitants. Elle était de 65 670 au recensement de 1999 et de 61 017 en 1990.

+ d'infos sur : <http://www.insee.fr/poitou-charentes>

DIPLÔMÉS EN NOUVELLES TECHNOLOGIES



Le 27 février dernier, dans les locaux du CyberAtlantys, situés au Palais des Congrès de Royan, le Député-Maire et Monsieur Philippe Cau, Délégué aux Technologies de l'Information et de la Communication ont décerné le diplôme d'initiation aux nouvelles technologies à sept lauréats.

De gauche à droite : Guy Constant - François Chauveau, responsable du service informatique - Karine Bogé et Alain Balitrand, animateurs multimédia - Dany Alpanda et Guy Alpanda - Christiane Fournier-Montgieux - Geneviève Olivier - Didier Quentin - Claude Laroche - Philippe Cau - Jean Louchard.

SERVICE

OÙ TROUVER ROYAN LE MAG

De nombreux courriers et courriels sont parvenus au service communication de la Ville de Royan pour nous faire part d'une distribution trop aléatoire du magazine municipal « ROYAN LE MAG » dans certaines rues, voire certains quartiers. Pour remédier à ce désagrément et compte tenu du coût qu'engendre une diffusion dans chaque boîte aux lettres, nous choisissons de stopper cette méthode et de mettre le magazine à disposition du public, dans trente lieux différents à ROYAN, à compter de juin 2009 : Mairie, Office Municipal du Tourisme, Syndicat d'initiative, CAREL, Centre Équestre Maine Gaudin, Golf de Royan, Les Jardins du Monde, La Capitainerie, Le Musée, le Pôle jeunesse, Centre Communal d'Action Sociale, École de musique, etc. Pour connaître la liste exhaustive, contacter le Service communication au 05 46 39 56 56 ou par courriel à servicecom@marie-royan.fr

Par ailleurs, le magazine peut être téléchargé sur le site internet de la ville :

www.royan.fr
rubrique : Actualités



ALLO, J'ÉCOUTE...



• **Hôtel de Ville** : 05 46 39 56 56 - 80, avenue de Pontailac - Royan. Cabinet du Maire : 05 46 39 01 08 - Télécopie : 05 46 39 56 57 www.mairie-royan.fr ou www.ville-royan.fr

• **Office de Tourisme** : 05 46 23 00 00 télécopie : 05 46 38 52 01 www.royan-tourisme.com e-mail : info@royan-tourisme.com Blog : www.royaninfo.com

• **Syndicat d'Initiative** : 05 46 05 04 71 fax : 05 46 06 67 76

• **Bibliothèque Municipale** : 05 46 39 32 10 1 bis, rue de Foncillon - Royan. La Bibliothèque est ouverte à l'année, sauf les jours fériés du mardi : 16h00/19h00. Mercredi : 10h00/12h00 et 13h00/18h00. Livres sur cassettes en prêt ou en audition sur place

• **Bibliothèque pour tous** : 05 46 38 28 43 28, avenue des Congrès - Royan Lundi, mercredi, vendredi : 15h30/18h00 Samedi : 10h00/12h30 et 15h30/18h00

• **Port de Royan** : 05 46 38 72 22 fax : 05 46 39 42 47

• **Capitainerie** : 05 46 38 72 22 <http://www.port-royan.com>

Courriel : port.royan@wanadoo.fr

• **Criée** : 05 46 38 61 86. Télécopie : 05 46 39 29 37

• **Espace nautique** : 05 46 05 44 13 - 05 46 06 86 65

• **Golf de Royan** : 05 46 23 16 24

www.golfderoyan.com - golfderoyan@wanadoo.fr

• **Jardins du Monde** : 05 46 38 00 99

• **Centre Équestre** : 05 46 23 11 44

télécopie : 05 46 23 73 39

<http://www.centre-equestre-royan.fr>

centre.equestre@mairie-royan.fr

• **Musée de Royan** : 05 46 38 85 96

Ouvert tous les jours (sauf mardi). Hiver : 16

septembre au 14 juin : 9h à 12h - 14h à 18h

Été : 15 juin au 15 septembre : 10h à 13h - 15h à 19h

• **École de Musique** : 05 46 06 51 00

• **Pôle Jeunesse Temps Libre** : 05 46 02 88 56

• **CyberAtlantys** : 05 46 23 47 97

www.cyberatlantys.net

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h15 à 20h45 sans interruption. Mercredi de 9h15 à 12h15 et de 14h15 à 17h15. Espace de simulation virtuelle : mercredi de 14h15 à 17h15

• **Salle de Spectacle** : 05 46 38 37 06

• **Union ROC Omnisports** : 05 46 22 67 87 ou

0 877 47 14 82. L'Union Roc Océan Club

Omnisport regroupe 34 associations sportives

www.sportroyan.com pour découvrir en détail

toutes nos sections associatives sportives.

Président : Hervé Dartiailh, 14 rue Henry Dunant -

17200. Royan Courriel : unionroc@wanadoo.fr

• **Maison des Associations** : 05 46 38 46 52

• **Maison de l'Enfance** : 05 46 06 50 30

• **Galerie Voûtes du Port** : 05 46 39 20 52

• **Centre d'Apprentissage de Royan pour l'Étude des Langues (CAREL)** : 05 46 39 50 00

• **Centre Socio-Culturel de Royan** :

05 46 05 80 80 - télécopie : 05 46 05 15 55

Courriel : csroyan@wanadoo.fr

• **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** :

05 46 38 66 53

• **Espace parental** : 05 46 06 44 57

• **Centre Hospitalier de Royan** : 05 46 39 52 52

• **Clinique Pasteur** : 05 46 22 22 22

• **Centre Anti-Poisons** : 05 56 96 40 80

• **Don du sang** : 3^e jeudi de chaque mois,

au Palais des Congrès

• **Société Nationale de Sauvetage en Mer**

(SNSM) : 05 46 38 75 79

• **Centre Médico-Social** : 05 46 05 04 55

• **Centre Médico-Sportif** : 05 46 05 06 21

• **Commissariat de Police** : 17 ou 05 46 39 40 10

• **Gendarmerie Nationale** : 05 46 38 34 22

• **Police Municipale** : 05 46 39 56 51

• **Pompiers** : 18 ou 05 46 23 98 18

• **SAMU** : 15

• **Église Évangélique** : 05 46 39 24 45

• **Église Réformée** : 05 46 38 76 89

• **Paroisse Notre-Dame de Royan** :

05 46 38 33 03

• **Paroisse Notre-Dame du Parc** : 05 46 05 04 75

• **Paroisse Saint-Pierre** :

télécopie : 05 46 38 46 94

Aumônerie : 05 46 39 44 09 - 05 46 05 77 23

• **Communauté d'Agglomération Royan**

Atlantique (CARA) : 05 46 22 19 20

Télécopie : 05 46 05 60 34

• **Déchetterie**

Rue d'Arsonval - Zone Industrielle - Royan

ouverte toute l'année du lundi au samedi de 9h00

à 11h45 et de 14h00 à 17h45. Contact : ARA

Service gestion des déchets : 05 46 22 19 27

• **Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)** : 0811 55 01 17 (serveur vocal)

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :

8h15/12h00 - 13h15/17h15. Jeudi : 13h15/17h15

• **Mission Locale** : 05 46 06 96 16

• **ASSEDIC** : 39 49 (0,11 €/mn). Accueil du public :

Lundi : 8h30/15h30 - Mardi : 8h30/15h30

Mercredi : 8h30/12h30 - Jeudi : 8h30/15h30

Vendredi : 8h30/15h00

• **Caisse d'Allocations Familiales (CAF)**

Permanence : 4, allée des Mattes du Gua - Royan

mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Adresse postale : 4 bis, avenue du Général

Leclerc - 17073 La Rochelle cedex 9

0 820 25 17 10 (0,12 €/mn) : informations

générales ou personnalisées 24h/24

Un conseiller téléphone à votre écoute du lundi

au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h -

Internet : www.caf.fr

• **Centre des Impôts** : 05 46 39 51 00

• **Chambre de Commerce et d'Industrie**

(CCI - antenne de Royan) : 05 46 06 80 80

• **Compagnie des Eaux de Royan (CER)** :

05 46 39 00 22 - 05 46 39 24 02 (urgence)

• **Caisse Primaire d'Assurance Maladie 17**

(CPAM) : 36 46 (prix d'un appel local depuis un

poste fixe) - télécopie : 05 46 39 90 33

113, boulevard Georges Clemenceau - Royan

Les délégués sociaux vous reçoivent uniquement

Vendredi : 9h00/12h00. Samedi : 10h00/16h00

(journée continue) sur rendez-vous, le lundi, de

9h00 à 12h00. Pour prendre rendez-vous,

téléphonez au 0 820 904 144

Courriel : contact@cpam-larochelle.cnamts.fr

Internet : www.ameli.fr

adresse : CPAM de La Charente-Maritime -

site de Rochefort - rue des Tamaris

17311 Rochefort Cedex

• **Direction Départementale de l'Équipement**

(DDE) : 05 46 05 01 70

• **Électricité De France-Gaz De France**

(EDF-GDF) : 0 810 333 017

• **Trésor Public** : 05 46 23 54 54

• **URSSAF** : 05 46 08 01 44

Permanence au Centre Médico-Social : 55 Bd

Franck Lamy tous les jeudis, de 10h00 à 12h30

• **Amis des Bêtes (Les)** : 05 46 05 47 45

• **Poste (La)** : 05 46 39 77 13

• **Taxis Royannais** : 05 46 39 88 88

• **Taxi Centre Ville** : 05 46 05 11 54

• **SNCF** (informations voyageurs) 36 35

(0,34 €/mn)

“ENSEMBLE, PRÉVENONS L’OBÉSITÉ DES ENFANTS”

Notre ville s’est engagée dans le programme « Ensemble, Prévenons l’Obésité Des Enfants » (EPODE), lancé en 2004 dans 10 villes françaises.

PAR A. REMY ■ a.remy@mairie-royan.fr



ette démarche ayant montré son intérêt, 157 nouvelles communes ont rejoint l’initiative en 2008. Actuellement, EPODE rassemble plus d’1,2 millions de personnes en France !

Les deux piliers du programme sont la promotion auprès des enfants et de leurs familles d’une alimentation équilibrée, diversifiée et plaisante et de la pratique d’une activité physique régulière de loisirs.

Ce programme, élaboré sur la base de recommandations spécifiques, a deux objectifs :

- d’une part, éviter la prise de poids excessive des enfants ;
- d’autre part, accompagner les enfants en surpoids par un programme d’actions adaptées.

Chaque semestre, une opération thématique est déclinée dans la ville, dans les écoles, les centres de loisirs, etc. dans le cadre de l’opération « la saison a du goût ». Pour cette nouvelle édition, c’est la thématique des produits de la mer qui est développée. L’opération « le poisson, il a tout bon ! » a pour objectif d’encourager la découverte et la consommation de poissons, coquillages et crustacés.

Le Poisson, il a tout bon !

Vous ne savez pas cuisiner le poisson ? Vous le pensez cher ? Vos enfants refusent d’en manger ? Il est pourtant délicieux et excellent pour la santé ! Il est d’ailleurs recommandé d’en manger au moins 2 fois par semaine...

Un trésor de bienfaits :

Les poissons, coquillages et crustacés nous veulent du bien ! Ils apportent :

- des protéines d’excellente qualité,
- de « bonnes » graisses (les fameux oméga 3), pour les poissons gras,
- des vitamines (les poissons dits « gras » sont particulièrement riches en vitamine D),
- des minéraux (de l’iode, un peu de fer)

Les Oméga 3 sont des « acides gras essentiels » : notre corps en a besoin, et c’est l’alimentation qui doit les lui apporter. Ils ont des effets bénéfiques sur la santé : ils participent notamment au bon fonctionnement cardiovasculaire et jouent un rôle indispensable dans le développement du cerveau.

Adoptez le « réflexe poisson »

Frais, surgelé, en conserve ou en plat cuisiné, le poisson se plie à toutes vos envies ! Il offre un festival de saveurs à des prix abordables.

Guettez les promotions ! Vous pouvez surgeler le poisson acheté pour le cuisiner plus tard.

Les poissons surgelés...

Colin, cabillaud, saumon... Il n’y a pas plus rapide à préparer que le poisson surgelé : un pavé de colin avec une pincée d’herbes aromatiques (persil, aneth ciboulette) placé dans un plat couvert d’un film étirable percé, 2 mn au micro-ondes et le tour est joué !

... et les poissons qui sortent en boîte !

Maquereaux, sardines, thons en conserve se dégustent froids, seuls ou en salade, ou peuvent entrer dans la préparation de sauces pour les pâtes (coulis de tomates, thon émietté, et huile d’olive). Alternez poissons maigres (raie, colin, cabillaud, brochet, limande, lotte...), demi-gras (flétan, rousette...) et gras (saumon, hareng, maquereau, sardine...). ■

FOCUS

PRÉVENTION SANTÉ ET NUTRITION DES SÉNIORS ACTIFS

Le programme PENSA (Prévention santé Et Nutrition des Séniors Actifs), pour lequel Royan est ville-pilote, s’adresse aux Royannaises et aux Royannais de 60 ans et plus.

Il est actuellement en cours d’élaboration pour répondre aux 962 demandes d’inscription.

À cet effet, une carte payante multi-ateliers sera mise à disposition permettant de participer aux activités nutritionnelles, physiques et cérébrales.

Compte-tenu du grand nombre de personnes intéressées, une réunion générale d’information sera organisée au printemps avant le démarrage des ateliers pratiques.

Pour plus d’information, contacter Alexandra Rémy, responsable de PENSA à la Mairie de Royan, tél. : 05 46 39 56 56



+ d’infos sur : <http://www.programme-pensa.fr>



1 PROJET PORTEUR

La Maison du Tourisme et de la Communication



Station balnéaire réputée pour la qualité de ses cinq plages de sable fin et son ensoleillement généreux, port de plaisance ouvert sur l'estuaire de la Gironde, musée vivant d'architecture et d'urbanisme, Royan est une ville de défi permanent.

PAR D. QUENTIN ■



urnommée « la petite Brasília », Royan reste aujourd'hui la ville la plus « 50 » de

France. Depuis la vogue des bains de mer au milieu du XIX^e siècle, les estivants apprécient notre station. Il est donc logique que la « priorité des priorités », soit le tourisme et plus précisément un éco-tourisme, respectueux de l'environnement. C'est la raison de notre combat déterminé contre toutes les menaces qui pé-

“ Avec ses 700 000 touristes par an, et ses 172 millions d'euros de chiffre d'affaires, le pays royannais mérite un équipement à la hauteur ”

sent sur lui, au premier rang desquels le funeste projet de terminal méthanier. Le tourisme est de façon incontestable notre principal atout économique, en termes d'emplois et de valeur ajoutée. Les quelques chiffres ci-contre situent le pays royannais dans les toutes premières destinations touristiques de notre pays.

Notre ville se doit donc de faire valoir son dynamisme et de bien accueillir ses visiteurs, toujours plus nombreux. On passe en effet d'un tourisme de cueillette à un tourisme de conquête. Il n'y a

plus de rente de situation. La concurrence est de plus en plus vive. Il faut donc être résolument ambitieux ! Qu'en est-il à ce jour ? Un Syndicat d'Initiative, certes bien implanté, mais beaucoup trop petit et un Office de Tourisme quasiment introuvable dans le Palais des Congrès, et non fonctionnel !



COMME **RAYONNANT**
www.royan-tourisme.com



COMME **ORIGINAL**
www.royan-tourisme.com



COMME **Y'A DE LA JOIE**
www.royan-tourisme.com



COMME **ARCHITECTURE**
www.royan-tourisme.com



COMME **NATURE**
www.royan-tourisme.com

COMMUNICATION.

La campagne de l'Office du Tourisme pour 2009 : « l'émotion en toutes lettres »

D'où la nécessité de regrouper ces deux entités en un lieu unique, bien situé, bien signalé et dédié exclusivement au tourisme et à la communication. Il s'agira ainsi d'un outil au service des professionnels, des résidents ou aux visiteurs de passage.

Royan est une ville qui bouge ! Animations, manifestations et événements se succèdent. Pourtant, nous devons davantage communiquer avec les Royannais et les touristes, leur proposer un lieu unique de diffusion de l'information locale.

Ce nouveau bâtiment se voudra la Maison de tous les Royannais, où chacun trouvera rapidement ce qu'il cherche et se composera, à la carte, un programme d'animations personnalisé.

Enfin, la Maison du Tourisme et de la Communication a pour ambition d'être **un lieu résolument moderne, dans son architecture et sa conception Haute Qualité Environnementale (H.Q.E.)**. L'offre de services fera appel à toutes les nouvelles techniques de l'information.

Le choix de l'emplacement est essentiel ! C'est pourquoi la Maison du Tourisme et de la Communication s'installera sur la Tache verte, à l'intersection des différentes voies d'accès au centre-ville, près de la gare multimodale, avec de nombreuses places de stationnement. Ce projet s'accompagnera d'une réflexion globale sur la restructuration de l'espace urbain compris entre la poste et la gare.

VOTRE Maison du Tourisme et de la Communication devrait ouvrir ses portes en 2011, avec un hall d'accueil vaste et clair, une salle d'exposition, un centre de consultation multimédia et informatique, une galerie photos, un espace dédié à la culture et au patrimoine, une boutique et bien sûr une banque d'accueil et d'information ultra-moderne, pratique, bien pensée, proposant des accueils personnalisés et multilingues par thématiques (balnéaire, plages, nautisme, sports, patrimoine et culture, animations, etc.).

Un projet de cette envergure se doit d'être collectif et de recevoir un consensus local fort. Nous vous remercions donc d'avance pour votre esprit de coopération, votre soutien et vos éventuelles suggestions : mtc@royan-tourisme.com Cette Maison du Tourisme et de la Communication est un projet novateur, tourné vers l'avenir, essentiel au développement touristique et donc économique et commercial de Royan, dans une enveloppe budgétaire raisonnable. Ce projet emblématique permettra à notre ville de consolider sa place et d'affirmer ses atouts dans l'économie touristique de notre pays. ■





COMPRENDRE LE BUDGET

DU BUDGET FAMILIAL AU BUDGET COMMUNAL

Chaque citoyen, en fonction de ses revenus et de ses dépenses, détermine son budget. Il peut ainsi gérer son quotidien. Si ses revenus, par rapport à ses dépenses, le permettent, il peut emprunter pour se constituer un actif : achat d'une maison, d'une voiture... Il sait que ces investissements généreront de nouvelles dépenses : paiement d'une taxe foncière en tant que propriétaire, achat de carburant, entretien de son véhicule....

PAR J. LABIA ■ j.labia@mairie-royan.fr



ne commune a les mêmes exigences. Elle détermine un budget primitif en présentant ses recettes de fonctionnement et d'investissement et ses dépenses en équilibre (c'est une règle absolue).

Ce budget est établi pour l'année civile - 1^{er} janvier - 31 décembre et son vote doit intervenir avant le 31 mars de l'année considérée.

L'excédent entre ses recettes de fonctionnement et ses dépenses détermine sa capacité à autofinancer des dépenses d'investissement.

À l'inverse d'un particulier, qui peut réaliser un prêt à la consommation, une commune ne peut emprunter que pour réaliser des investissements (constructions, voirie, acquisition de matériel...).

Son budget primitif étant prévisionnel et de surcroît voté en début d'année, la commune peut, durant les mois suivants, ajuster les crédits initiaux, pour tenir compte de nouvelles dépenses. Il s'agit alors de décisions modificatives de crédits.

Autre point important, il est impossible de payer des dépenses, au-delà des crédits ouverts.

Pour comptabiliser l'ensemble des opérations de dépenses et de recettes de l'année, on établit un document : le compte administratif.

Celui-ci doit être voté avant le 30 juin qui suit l'exercice considéré. Il permet de faire un parallèle entre les prévisions et les réalisations et détermine ainsi un excédent ou un éventuel déficit qui devra être repris l'année suivante, et le cycle des finances communales repart sur un nouveau budget. ■

QUELQUES CHIFFRES SIGNIFICATIFS (BUDGET 2008)

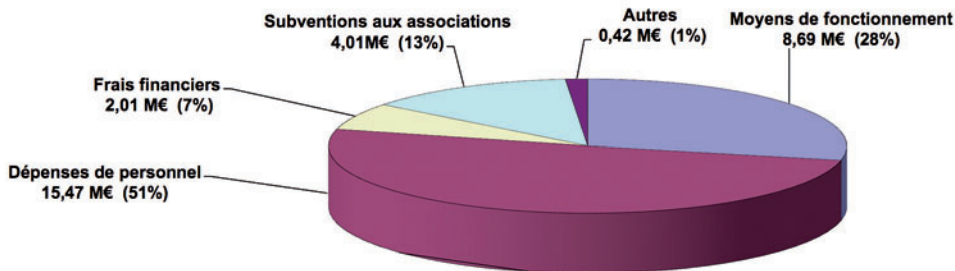
VALEUR DU POINT D'IMPÔT	153 673 €
COÛT D'UN REPAS À LA CANTINE	5,73 €
NETTOIEMENT DE LA VILLE (100 mètres linéaires)	491 €
ENTRETIEN DES ESPACES VERTS (PAR HABITANT)	100 €
COÛT MOYEN D'ENTRETIEN D'UN BÂTIMENT	937 €
PRIX DE 100 M² DE REVÊTEMENT ENROBÉ NOIR	1 600 €
ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX URBAINS (Prix au mètre linéaire)	600 €
COÛT D'UN BAIN À LA PISCINE	7,16 €

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

RÉNOVATION DES VOÛTES DU PORT	5 244 000 €
VOIRIE COMMUNALE	5 073 000 €
DONT : AMÉNAGEMENT AXE TASSIGNY/FLEURS DE LA PAIX	1 407 000 €
ASSAINISSEMENT PLUVIAL (STOCKAGE ET COLLECTE)	1 173 000 €
COMPLEXE MULTI-ACCUEIL	994 000 €
TRAVAUX SCOLAIRES	713 000 €
DONT : PROGRAMME MENUISERIES	209 000 €
AMÉNAGEMENT URBAIN (DROIT DE PRÉEMPTION)	591 000 €
CONSTRUCTION LOCAL SURF	464 000 €
ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX	406 000 €
DONT : BD CHAMPLAIN, RUE DE L'ÉLECTRICITÉ, BD F. LAMY	
TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC	298 000 €
AMÉNAGEMENT D'ESPACES VERTS	293 000 €
ACQUISITION MOBILIER URBAIN	198 000 €
DONT : AIRES DE JEUX COLLECTIFS	
RÉHABILITATION DES COQUES ET BÂCHES DU FRONT DE MER	164 000 €
TRAVAUX AU MARCHÉ CENTRAL	126 000 €



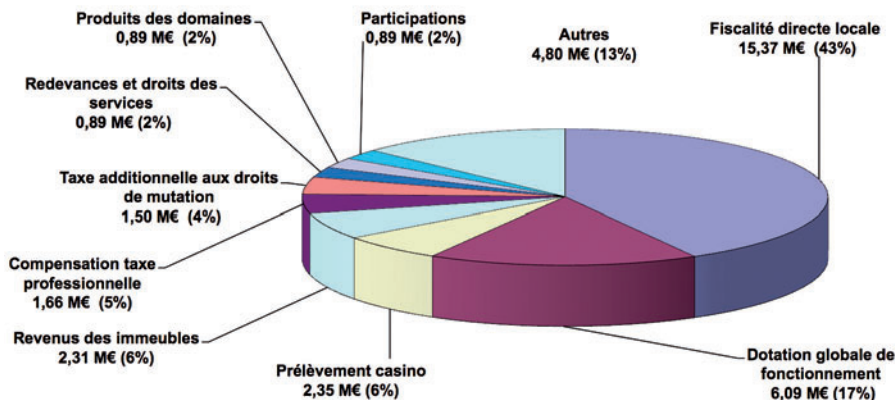
RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE 2008 : 30,60 M€



Moyens de fonctionnement : il s'agit de dépenses liées au fonctionnement quotidien : électricité, fournitures, entretien des bâtiments, téléphone... **Dépenses de personnel** : essentiellement les salaires et charges des personnels titulaires et non titulaires.

Frais financiers : les intérêts de la dette et autres frais annexes. **Subventions aux associations** : aides accordées aux différentes associations : sociales, scolaires, enfance, sportives, culturelles... **Autres** : charges exceptionnelles.

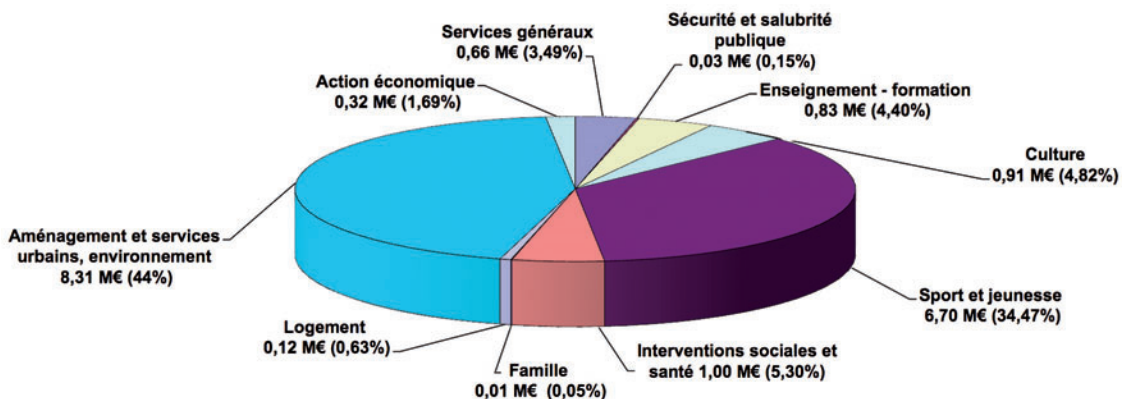
RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE 2008 : 36,75 M€



Fiscalité directe locale : produit des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière bâti et non bâti). **Dotations** : participation de l'état en fonction de certains paramètres (habitants, superficie...). **Prélèvement casino** : prélèvement communal et reversement de 10 % du prélèvement progressif opéré par l'état, sur le produit brut des jeux. **Revenus des immeubles** : loyers perçus par la commune pour des bâtiments (hôtel d'entreprises, golf, port...). **Compensation taxe professionnelle** : reversée par l'Agglomération Royan Atlantique suite à son transfert (T.P.U).

Taxe additionnelle aux droits de mutation : concerne les cessions de biens meubles et immeubles ainsi que les fonds de commerce. **Redevances et droits des services** : par exemple, entrées à la piscine, au musée, la cantine, les crèches... **Produits des domaines** : regroupent, les droits du marché central, les foires, droits de stationnement... **Participations** : pour l'essentiel des subventions de la C.A.F pour les crèches et du département pour « Un Violon sur le Sable ». **Autres** : recettes diverses : remboursements d'assurance, taxe sur l'électricité, taxe de séjour... et de produits exceptionnels.

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2008 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ - HORS CAPITAL DE LA DETTE - SOIT : 18,89 M€





LES FINANCES COMMUNALES À PORTÉE DE TOUS

A – LES DIFFÉRENTS DOCUMENTS BUDGÉTAIRES

Le budget primitif : il retrace les autorisations de dépenses et de recettes pour l'année.

Les décisions modificatives : elles autorisent, au cours de l'année, de nouvelles dépenses et recettes et viennent en complément du budget primitif.

Le budget supplémentaire : comme les décisions modificatives, il permet des ajustements de crédits. Il a pour objet principal la reprise des résultats de l'année précédente.

Le compte administratif : il constitue l'arrêté officiel des comptes. Il retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'année.

B – LA STRUCTURE D'UN BUDGET

La section de fonctionnement : elle regroupe les dépenses nécessaires au bon fonctionnement des services (fournitures, travaux d'entretien, rémunérations du personnel...) et les charges financières liées aux intérêts de la dette. Elle dispose de ressources régulières, composées pour l'essentiel du produit de la fiscalité locale (impôts et taxes), des dotations reçues de l'État, de subventions et des produits des services (cantines, piscine, garderies, bibliothèque...).

La section d'investissement : elle retrace toutes les opérations affectant le patrimoine de la commune (acquisitions de terrains, constructions de bâtiments, travaux de voirie...) Elle dispose de ressources ponctuelles (dotations, subventions d'équipement, emprunts,...) et de l'autofinancement.

Autofinancement : c'est la capacité à dégager sur le fonctionnement quotidien (section de fonctionnement) l'épargne nécessaire au financement de ses investissements (section d'investissement).

C – LES IMPÔTS LOCAUX

Taxe d'habitation : c'est l'impôt payé par l'ensemble des occupants des immeubles d'habitation, qu'ils soient propriétaires ou locataires des lieux.

Taxe sur le foncier bâti : c'est l'impôt payé à la commune par l'ensemble des propriétaires d'habitation.

Taxe sur le foncier non bâti : c'est l'impôt payé par l'ensemble des propriétaires de terrains non construits (terres agricoles, terrains nus, bois...).

D – ASSIETTE DE L'IMPÔT (ou base d'imposition) :

Pour la taxe d'habitation : il s'agit de la valeur locative moyenne, diminuée d'abattements obligatoires (pour charge de famille) et facultatifs (votés par la collectivité). **On obtient ainsi la base d'imposition nette.**

La valeur locative cadastrale : elle correspond au loyer annuel normal de cet immeuble, lorsqu'il est loué aux conditions du marché.

• **Pour le foncier bâti** : elle est constituée par le revenu cadastral, qui est égal à 50 % de la valeur locative cadastrale.

• **Pour le foncier non bâti** : elle est constituée par le revenu cadastral qui est égal à 80 % de la valeur locative cadastrale.

E - LES TAUX COMMUNAUX : que ce soit pour la taxe d'habitation, le foncier bâti ou le non bâti, les taux d'imposition sont votés par le conseil municipal. Le montant de la taxe payée s'obtient donc en multipliant la base d'imposition par les taux.



EXEMPLES DE COÛTS

CULTURE : ÉCOLE DE MUSIQUE

COÛT DE FONCTIONNEMENT	522 933 €
NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS	320
COÛT D'UN ÉLÈVE	1 634 €
PARTICIPATION MOYENNE D'UN ÉLÈVE	135 €
PARTICIPATION DU DÉPARTEMENT	16 €
COÛT NET POUR LA VILLE	1 483 €
% APPORTÉ PAR LA VILLE	91 %

LOISIRS : PISCINE MUNICIPALE

COÛT DE FONCTIONNEMENT	450 580 €
NOMBRE DE BAINS	62 906
COÛT MOYEN D'UN BAIN	7,16 €
PARTICIPATION MOYENNE PAR BAIN	1,48 €
COÛT NET POUR LA VILLE	5,68 €
% APPORTÉ PAR LA VILLE	79 %

SCOLAIRE : CANTINE

COÛT DE FONCTIONNEMENT	997 828 €
NOMBRE DE REPAS	174 140
COÛT D'UN REPAS	5,73 €
PARTICIPATION MOYENNE PAR REPAS	2,17 €
COÛT NET POUR LA VILLE	3,56 €
% APPORTÉ PAR LA VILLE	62 %

ENFANCE : CENTRES DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

COÛT DE FONCTIONNEMENT	544 500 €
NOMBRE D'HEURES DE PRÉSENCE	280 409
COÛT DE L'HEURE	1,94 €
PARTICIPATION DES FAMILLES	0,47 €
PARTICIPATION DE LA C.A.F	0,38 €
PARTICIPATION A.R.A	0,03 €
COÛT NET POUR LA VILLE	1,06 €
% APPORTÉ PAR LA VILLE	55 %





À QUAND LE ROYAN T'EXPRESS ?

LES CONDITIONS DE LA MODERNISATION DE LA DESSERTE FERROVIAIRE DE LA SAINTONGE ET DU PAYS ROYANNAIS

Le contrat de projets Poitou-Charentes signé le 19 mars 2007 prévoit l'amélioration des conditions de la desserte ferroviaire de la Saintonge et du Pays Royannais.

Le réseau ferré actuel n'est pas électrifié jusqu'à Royan, ce qui empêche de mettre en place un service de Train à Grande Vitesse performant jusqu'à notre station balnéaire.

SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DES TRANSPORTS ■

Deux itinéraires peuvent être envisagés, celui passant par **Angoulême** et celui passant par **Niort**. Le contrat de projets a inscrit 4,5 millions d'euros de crédits d'études sous l'intitulé « *desserte de la Saintonge et du Pays Royannais* ». Leur financement est assuré par l'État (2 millions d'euros), la Région (250 000 €), les départements de la Charente-Maritime (1,5 millions d'euros), de la Charente (250 000 €) et des Deux-Sèvres (500 000 €).

Réseau Ferré de France a mené en 2006-2007, une analyse comparative des performances et des montants d'investissements en infrastructure de l'électrification de la liaison Paris/Royan via Niort et de son alternative via Angoulême. **Actuellement, les meilleurs temps de parcours entre Paris et Royan sont de 3h56 via Niort et de 4h06 via Angoulême. La construction de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique (SEA) entre Tours et Bordeaux d'une part et l'électrification des itinéraires d'autre part réduiraient ces temps de parcours, sans rupture de charge (= sans changement) à 3h03 via Niort et 2h57 via Angoulême.** Cependant,

l'itinéraire par Angoulême maintient un rebroussement mal perçu.

À la suite de la mise en service de la SEA, l'itinéraire le plus court en distance sera celui qui reliera Paris à Royan via Niort (547 km) Il sera donc le moins onéreux en coût de transport pour le voyageur, mais également en coût d'exploitation, d'autant qu'il sera possible de jumeler la rame qui rejoindra Royan avec celle effectuant un parcours en partie commun, mais à destination de La Rochelle.

Le coût de l'aménagement de l'itinéraire qui correspond à celui de l'électrification et les travaux à réaliser sur la voie pour permettre la circulation des TGV serait de **200 millions d'euros via Niort et 212 millions d'euros via Angoulême.**

Dominique Bussereau a décidé le 11 décembre 2007 que l'étude d'avant-projet porterait sur l'électrification des 2 trajets possibles, avec les 3 branches Niort/Saintes, Angoulême/Saintes et Saintes/Royan.

Ces études d'avant-projet permettront de mieux cerner les coûts et les conditions de réalisation de l'électrification de la ligne.

La participation de l'État a été engagée en 2008 et le Conseil Général de la Charente-Maritime a délibéré favorablement le 20 juin 2008. Le préfet de la région Poitou-Charentes a relancé les conseils généraux de la Charente, des Deux-Sèvres et le Conseil Régional le 15 décembre 2008 et va leur proposer de signer à leur tour la convention.

L'objectif est de pouvoir engager les premiers travaux à l'horizon 2010-2011. ■





FOCUS

LE JUDO À L'HONNEUR : UN 6^e DAN POUR ALAIN GIRAUD



Décidément le judo royannais n'arrête pas de nous épater ! Non content d'enregistrer de bons résultats et de voir ses effectifs croître régulièrement, en particulier chez les jeunes, le club affiche aussi un nombre record de ceintures noires. Et pour la fierté de tous, Alain Giraud, l'une des chevilles ouvrières du club, vient de décrocher son 6^e dan. À cette occasion, une cérémonie s'est déroulée à Paris, en février dernier. Pour la circonstance une délégation royannaise a accompagné notre champion et elle s'est associée, au nom de tous les Royannais et de la municipalité, à l'hommage qui lui a été alors rendu. Un rien cocardiers, tous les membres du comité de soutien affichaient dignement, un badge aux des armes de notre ville. Nous remercions chaleureusement Alain Giraud pour son action au sein du club de judo, qui est presque devenu une affaire de famille, tant celle-ci s'y implique ardemment, et nous lui adressons toutes nos félicitations.

FIN D'ANNÉE 2008 : UN BON COUP POUR LE ROC BOXE

Le 19 décembre, notre champion régional mi-moyen senior, Josselin Molas a boxé le champion de l'Orléanais, Stéphane Niquet, à La Rochelle.

PAR F. WEUS ■



Si le premier round s'est révélé assez difficile pour Josselin, le second a vu le combat s'équilibrer. Celui-ci fut d'une grande intensité. Au 3^e, le royannais imposait sa puissance et mettait K.O son adversaire au 4^e round d'une superbe droite, suivie d'un crochet du gauche. Le boxeur de Deols restait au sol pour plus que le compte... Rassurons-nous, il se porte bien !

Les 21/22/23 décembre, le comité a participé au tournoi de Noël, avec 5 boxeurs dont 3 royannais ! Ce déplacement a été rendu possible grâce au prêt d'un mini bus par le centre socio-culturel de Royan, partenaire du club. Nos jeunes ont fait carton plein, lors de cette compétition.

Chez les débutants, notre boxeuse, Stacy Herault a gagné son premier combat amateur contre Léanna Crews (Bretagne).

Quant à nos jeunes champions Michaël Weus et Johnny Angel, ils ont réalisé d'excellentes performances. Premier en lice, Mickael Weus a rencontré le champion d'Aquitaine Laurent Anglade et a mené le combat 3 rounds durant avant d'emporter la victoire finale. Johnny Angel pour sa part a affronté le boxeur d'Ile-de-France Yassin Zeghli. Comme à son habitude, il a dominé d'emblée son adversaire pour l'emporter haut la main par jet de l'éponge au 3^e round. Mickael Weus a ensuite

combattu le boxeur local Benjamin Boucard, l'emportant si l'on peut dire sans coup férir : Mickael Weus demeure ainsi toujours invaincu chez les amateurs. De son côté, après 3 rounds âpres et équilibrés où la puissance de Johnny compense la vitesse de son adversaire, Ahmed Issa de Clichy, un 4^e a permis à notre boxeur local de prendre définitivement l'avantage et de remporter la victoire. Johnny Angel demeure donc également invaincu pour cette saison.

Les Royannais sont ainsi restés invaincus au cours de ce tournoi, à l'image d'une saison sportive qui a donné bien des satisfactions au club et avant une année qui pourrait prendre la même tournure. Dirigeants et entraîneurs sont d'ailleurs très fiers de leurs champions et heureux de leur réussite. ■



En garde.
De gauche à droite :
Eddie Jackubiec,
Johnny Angel,
Josselin Molas,
Mickaël Weus.





VOLLEY-BALL CLUB DE ROYAN : EFFECTIFS ET RÉSULTATS EN HAUSSE

Le VBCR a vu ses effectifs augmenter la saison passée pour atteindre 127 licenciés dont 110 compétiteurs (avec 58,5 % de jeunes) – féminines 42 (jeunes 57,14 %) masculins 68 (jeunes 51,14 %)

PAR B. MOULLIN ■



Le club se porte bien également en ce qui concerne les résultats avec **une équipe 1 masculine évoluant, comme la saison dernière, en National 3** (actuellement 6^e/12) et une équipe 1 féminine qui se classe actuellement deuxième de la Régional (Accession national) ; l'équipe 2 masculine est pour sa part 1^{ère} en Régional 2.

Quant aux équipes jeunes (juniors, cadets, minimes, benjamins et poussins masculin et féminin), elles évoluent toutes dans les tournois départementaux mensuels qualificatifs aux finales régionales.

La section volley loisirs accueille de plus en plus d'adhérents débutants ou anciens joueurs de tous les âges, qui viennent pratiquer pour leur seul plaisir.

Enfin, comme chaque été, le VBCR organise ses **tournois de beach volley** (2X2) ou en traditionnel 3X3 ou 4X4 tant sur la plage de Royan que tout le long de la Côte de Beauté, avec **plus de 3 000 participants**. L'avenir du club semble donc très prometteur à la satisfaction du nouveau Président, Bernard Moullin. La seule ombre au tableau demeure l'effectif réduit de l'équipe 1 en National.

Qui va affronter les meilleures équipes du classement avec seulement 4 joueurs (sur six de base), les uns étant blessés ou absents pour raisons professionnelles ?

Pour toute information, contactez :
VBCR : 45, rue F. Lamy, 17200 Royan
Tél : 05 46 06 69 69
Courriel : vbcroyan@wanadoo.fr

▼
Beach Volley.
Sur la Grande
Conche.



LE FUTUR PALAIS DES SPORTS

Cet équipement qui devrait être implanté sur la plateforme, contiguë au lycée Cordouan, constituera le véritable « **Palais des Sports** » de notre bassin de vie, fort de **plus de 5 000 licenciés**.

Avec une capacité permanente de **500 places assises**, cette structure permettra à l'ensemble de nos sportifs de s'exprimer devant leur public.

Son caractère multisports permettra d'organiser jusqu'au niveau national, tous les types de compétitions et de manifestations, soit sans préparation pour ce qui concerne le handball, le basket, le volley-ball et le badminton, soit après aménagement pour la boxe, les arts martiaux, la gymnastique et le tennis de table ou toutes autres disciplines.

Nos sportifs disposeront, sur ce site, de toute une logistique facilitant, outre la préparation physique, la mise en œuvre administrative et le contrôle de la performance.

Par sa capacité d'accueil du public, cet équipement viendra couronner le véritable campus sportif que constitue ce quartier avec son hébergement, ses stades, ses salles spécialisées, ses tennis et son fronton.

Tous ces équipements, à deux pas de la gare et de la rocade seront faciles d'accès et dotés de places de stationnement.

Le conseiller principal
Directeur des Sports :
Dominique Defaut
Tél. 06 20 79 87 85



UN BEL ENJEU, OBTENIR LE LABEL « VILLE D'ART ET D'HISTOIRE DU XX^E SIÈCLE » !

Ce label est attribué par le Ministère de la Culture à des villes qui souhaitent valoriser leur patrimoine, favoriser la création architecturale, et promouvoir la qualité dans les espaces bâtis ou aménagés.

PAR V. WILLMANN ■ v.willmann@mairie-royan.fr

Quels sont les avantages du label ? Incontestablement un gain en termes d'image et de communication, l'appartenance à un réseau renommé, gage de qualité touristique et un soutien logistique et financier de l'État. La ville candidate devra cependant présenter un **réel projet de développement territorial**, centré sur la cité en devenir et son rapport au patrimoine, et à l'architecture. Quelques-uns des axes qui pourraient être privilégiés pour Royan : les études historiques, me-

nées depuis quelques années font état d'une constante imbrication entre l'évolution de la station balnéaire, et celle du territoire. Comment ne pas en profiter pour s'interroger sur **l'évolution des nouvelles pratiques citadines et touristiques**, et passer d'un développement urbain sporadique à un projet urbain maîtrisé ?

De même, on a pu constater, à Royan, au fil du temps, un déficit d'image. Que sont devenues les **identités maritimes, avant-gardistes et artistiques de Royan** ? Renouer avec le fil de l'histoire à travers une réhabilitation des patrimoines matériels (architecture, produits culturels, métiers d'arts) comme immatériels (mémoire, écrits, savoir-faire...), permettrait de construire à nouveau un projet novateur pour la ville. ■

▼
Vue du port de Royan et du Café des Bains.
Lithographie de Mercereau circa 1860.

● FOCUS

Les actions du printemps 2009

• Mise en route d'une nouvelle expertise de la Direction Régionale des Affaires Culturelles sur le chantier d'un monument de l'art sacré du xx^e siècle, Notre-Dame de Royan.

• Expos architecture et urbanisme.

En relation avec le réseau des Maisons de l'Architecture de France, et l'Ordre des Architectes, une programmation constante d'expositions temporaires au Palais des Congrès.

• Participation à une opération départementale initiée par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement 17 sur le mois d'avril : un faisceau d'événements autour de l'architecture et du cadre de vie, en relation avec La Rochelle, Rochefort et Saintes.

• Un événementiel « Lectures de ville » pour une relecture de Royan à ciel ouvert, via spectacle vivant et littérature, pendant les vacances de Pâques.

RENSEIGNEMENTS SERVICE CULTUREL : 05 46 22 55 36 (NOUVEAU NUMÉRO)



◀
Cie Valérie Lamielle.
« Ombre Blanche »,
personnage
du safari
chorégraphique.

15-26 AVRIL « LECTURES DE VILLE » OU LE BONHEUR D'ÊTRE ICI

Le service culturel de la ville de Royan organise un « événement spectaculaire » pour mettre en valeur le patrimoine architectural. Des spectacles vivants nous feront découvrir une ville inédite, sous ses multiples facettes.

PAR A. LAËRON ■

- **Du lyrisme** avec le *Récital pour une ville moderne* de Denis Tricot* et de ses artistes complices qui nous proposeront une ville en voix et en mouvement.
- **De l'aventure**, avec le *Safari chorégraphique* de Valérie Lamielle et Hervé Diasnas, qui nous fera perdre le nord par la poursuite de personnages dansant du quartier du Parc à Foncillon.
- **De l'intimité** pour les *Confidences avec les Sirènes* de l'estuaire qui reçoivent les spectateurs à la piscine de Foncillon. Ces artistes de cirque se lanceront aussi dans des abordages impromptus de lieux et d'édifices et feront vaciller les perspectives.
- **Du ludique** avec *Architecture*, de la

compagnie Créton'art, qui investiront la Place Gantier.

- **Du récit d'explorateur**, avec une *conférence performance de Till Roeskens***, à la salle de spectacle.
- **Du boniment**, du baratin, de l'entourloupe chorégraphiée avec *My system for ladies and gentlemen aussi*, de la Compagnie Volubilis qui, sur le Marché central, tentera de vous vendre un incroyables élixir.

Cette programmation ne nous empêchera pas de célébrer aussi, simplement, **la beauté des lieux**. C'est un funambule, qui traversera la nef de l'église Notre-Dame, le 26 avril.

« **Lectures de ville** » doit être également le spectacle des roynanais et des amateurs qui auront toute leur place dans la programmation :

- **L'expo photo : Quel regard personnel, décalé, humoristique, intime, avez-vous sur l'architecture de**

Royan ? Quel détail, monument, bâtiment ou site urbain vous interpelle ? Quel moment de vie capturé devant un édifice roynanais vous a ému ? Quelles sensations souhaiteriez-vous faire passer au travers de vos images d'un Royan méconnu ? Envoyez vos photos avant le 10 avril 2009, à l'Hôtel de ville, service communication 80, avenue de Pontailac 17200 Royan – Contact Flora Knaepen 06 64 87 42 51 ou par mail au servicecom@mairie-royan.fr

• **Denis Tricot répond aux invitations :** parmi les vingt lieux qu'il va investir, il en réserve quelques-uns à des hôtes qui souhaitent l'accueillir chez eux ou lui proposer un espace public. À cette fin, vous pourrez contacter Alain Laëron, chef de projet *Lectures de ville*, au 05 46 22 55 36. ■

*Denis Tricot est présenté par l'Agglomération Royan Atlantique

**Till Roeskens est présenté par l'association Captures



CADRE DE VIE

COLONNES À VERRE

Royan dispose d'une cinquantaine de colonnes réparties sur le domaine public. Vous pouvez y déposer exclusivement vos bouteilles en verre incolore et de couleur (vin, jus de fruits, bière, alcool,...), vos pots en verre (confiture, yaourt, aliments bébé,...) et vos bocaux de conserve en verre. Si possible, pensez à enlever les couvercles et les bouchons.

Pour la tranquillité des riverains, merci d'éviter de déposer votre verre après 22 heures et avant 7 heures !

LOCALISATION DES COLONNES

- Avenue Pontaillac (de)
- Allée Franck Lamy
- Allée Rochers (des)
- Avenue Aliénor d'Aquitaine
- Avenue Atlantique (de l')
- Avenue Charles Regazzoni
- Avenue Congrès (des)
- Avenue Daniel Hedde
- Avenue Grand Fief (du)
- Avenue Libération (de la)
- Avenue Maine Arnaud (du)
- Avenue Parc (du)
- Avenue Paris (de)
- Avenue Rochefort (de)
- Avenue Tilleuls (des)
- Boulevard Carnot
- Boulevard Colonel Robert Baillet (du)
- Boulevard de Lattre de Tassigny
- Boulevard Frank Lamy
- Boulevard Marne (de la)
- Boulevard Perche (de la)
- Quai l'Herminier
- Route Maisonfort (de)



- Rue Arsonval (d')
- Rue Augustin Fresnel
- Rue Bleuets (des)
- Rue Brusset
- Rue Colonel Lachaud (du)
- Rue Commerce (du)
- Rue Coquelicots (des)
- Rue Courlis (des)
- Rue Font de Cherves
- Rue Gambetta
- Rue Gardes (des)
- Rue Guinielles (des)
- Rue Paul Doumer
- Rue Pervenches (des)
- Rue Pinsons (des)
- Rue Pitorie (de la)
- Rue Robert Chamboulan
- Rue Sansonnets (des)
- Rue Sous-Lieutenants Ruibet et Gatineau (des)
- Rue Treille (de la)

LES COLLECTES EN APPORT VOLONTAIRE

Déchetterie réservée aux particuliers : (rue d'Arsonval)

Une déchetterie est un espace clos, aménagé et gardienné où les particuliers peuvent venir déposer gratuitement des déchets qui ne doivent pas être collectés avec les ordures ménagères, du fait de leur encombrement, de leur quantité ou de leur nature. Soumis au droit des installations classées pour la protection de l'environnement, une déchetterie n'est pas un lieu de traitement des déchets. Après stockage transitoire, les déchets sont, soit valorisés dans des filières adaptées, soit éliminés dans des installations autorisées à les recevoir.



La déchetterie de Royan est **ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45. Elle est fermée le dimanche et les jours fériés.** Cinq autres déchetteries sont à la disposition des particuliers, Arces-sur-Gironde, Chaillevette, Grézac, Saujon et La Tremblade.

Quels matériaux ou produits puis-je apporter à la déchetterie ?

- Batteries, bois, cartons pliés, déchets verts (tontes de gazon, feuillages, branchages de longueur inférieure ou égale à 1 m et de diamètre inférieur ou égal à 10 cm), déchets impossibles à trier, non recyclables, non valorisables (tout-venant et encombrants), ferraille, gravats, huiles (de vidange et de friture), lampes (tubes fluorescents, lampes à économie d'énergie, à sodium, à mercure, à Led,...), piles et verre.

- Électroménager (appareils de lavage et de cuisson, réfrigérateurs, fours, appareils de chauffage, aspirateurs, machines à coudre, fers à repasser...), équipement bureautique et informatique (ordinateurs, imprimantes, scanners, photocopieuses, téléphones, répondeurs) et matériel audiovisuel (postes de radio et de télévision, caméscopes et magnétoscopes, chaînes hi-fi,...).



GENS DU VOYAGE : LE BOUT DU CHEMIN ?

L'accueil des Gens du voyage, notamment ceux en voie de sédentarisation est un problème récurrent depuis des années dans le Pays Royannais.

Le dossier a été pris à bras le corps par l'équipe municipale actuelle. Après de nombreuses réunions de concertation et après plusieurs visites à la Puisade, et sur les emplacements envisagés pour procéder au relogement des familles, plusieurs pistes se dessinent. L'une consisterait à aménager une aire dans le secteur du Rivalent, qui appartient à la ville de Royan, pour recevoir environ huit familles. La seconde passe par la mise à disposition d'un terrain de 6 000 m² appartenant à M^{me} Aline Gilham, Présidente de l'association pour la promotion des gens du voyage. Enfin, la dernière option envisagée concerne l'aménagement du site *Les Chaux*, propriété de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (C.A.R.A.). La ville et ses élus souhaitent que les premières familles puissent bénéficier de ces terrains d'ici deux ans. L'objectif affiché par la municipalité est qu'à l'issue du présent mandat, la question de la Puisade soit définitivement résolue. ■

QUALITÉ DES EAUX

Depuis longtemps, le Port de Royan est soucieux de la qualité des eaux de ses bassins. Il y a huit ans déjà, la zone technique a été transformée et équipée d'un système de récupération et de traitement des eaux de carénage.

PAR D. PASSERAULT ■

Grâce à l'absence de matières potentiellement polluées, de bons résultats d'analyses nous ont permis d'obtenir une autorisation de dragage pour 10 ans. Pour proposer un service supplémentaire, le Port de Royan va s'équiper prochainement d'une nouvelle station à carburant répondant aux toutes dernières exigences réglementaires et va y adjoindre une pompe à eaux usées, ainsi qu'une aspiration pour eaux de fonds de cale, accessibles à l'ensemble des navires. Cela permettra de limiter d'autant les rejets dans les bassins du Port. Enfin, les déchets de surface, déposés par les courants de marée (et parfois par l'incivilité de certains), font l'objet d'un nettoyage quotidien par les agents portuaires, pour le confort de tous. ■



◀ Pompe à eaux usées

● FOCUS

RÉHABILITATION DE LA DÉCHARGE DE POUSSEAU

La décharge de Pousseau, située en bordure du marais du même nom est située à l'est de Royan. Elle couvre une superficie d'environ 7,5 hectares et culmine à une hauteur de 18 mètres. Le volume des déchets accumulés peut être estimé à 950 000 m³.

Cette décharge a été exploitée de 1968 à 2002 après avoir été mise en place sur le terrain sans étanchéification. Elle a accueilli principalement des ordures ménagères, des déchets verts, des déblais et des gravats.

Jusqu'en 1980, il n'y avait pas de tri entre les ordures ménagères et les déchets industriels normaux.

La possibilité d'impact de la décharge sur la qualité des eaux souterraines et sur celles du Marais du Pousseau n'est pas à négliger.

En effet, les lixiviats (liquides résiduels provenant de la percolation de l'eau à travers les déchets) sont porteurs d'un certain nombre de polluants qui peuvent mettre en cause la qualité du milieu environnant.

Par ailleurs, la production de biogaz, suite à la décomposition des matières organiques, peut entraîner des risques d'incendie et d'explosion.

Un certain nombre de mesures techniques devront être prises, afin de réhabiliter le site :

- un fossé bétonné étanche de récupération des eaux de ruissellement devra être creusé,
- par ailleurs, un bassin étanche de stockage des lixiviats avant leur évacuation dans un bassin de décantation sera nécessaire,
- des puits de collecte des biogaz, avec connexion à une torchère d'élimination, seront mis en place.

Enfin, une opération paysagère avec protection des talus, ensemencement et plantations parachèvera l'opération.

On peut imaginer que le site enfin réhabilité pourrait être utilisé comme belvédère pour la découverte du marais, et lieu de pratiques sportives (VTT).

Les coûts d'une telle opération sont bien sûr très importants pour la collectivité. Ils étaient estimés en 2002 à environ 4 millions d'euros, un certain nombre de subventions étant par ailleurs sollicitées.

D'ores et déjà, ce dossier important va être relancé, un délai de plusieurs années étant nécessaire pour mener à bien cette réhabilitation.





LE CAREL : 2009, ANNÉE DE TRANSITION

Le Centre Audiovisuel de Royan pour l'Enseignement des Langues réalise un chiffre d'affaires de 3 millions d'euros, forme chaque année 4 300 Français et étrangers et 1 000 cadres d'entreprise. Nouvelle preuve de sa compétence reconnue, le groupe AIRBUS vient de lui renouveler sa confiance. Rappelons que chaque étudiant contribue à l'économie locale, en y injectant près de 9 000 € par an. La Ville de Royan et l'Université de Poitiers font le pari raisonné de l'attractivité renforcée du CAREL, qui demeure un atout majeur pour la notoriété et le dynamisme de la cité.

PAR J. SABIRON ■ Jean.Sabiron@univ-poitiers.fr

Un dictionnaire définit ainsi le mot **TRANSITION** : «Passage d'un âge à un autre ».

Il s'agit pour le CAREL de passer de l'**audio-visuel** maîtrisé – qui a fait sa renommée internationale - au **numérique intégré**. Ces nouvelles méthodes d'enseignement dictent les investissements et les stratégies de l'établissement.

Pour faire simple, les stagiaires habitués à suivre l'intégralité de leur formation dans les locaux du CAREL et en présence de leurs professeurs, pourront désormais bénéficier, en plus, d'un suivi à distance, en autonomie préparée et tutorée. L'objectif de cette évolution est d'anticiper les méthodologies et les orientations résultant de la démocratisation des technologies de l'information et de la communication.



Pour répondre à cette mutation, l'Université de Poitiers a un rôle essentiel à jouer en collaboration avec la Mairie.

Redevenir « INNOVANT » c'est « introduire du neuf dans quelque chose qui a un caractère bien établi. C'est s'adresser à des publics nouveaux ou insuffisamment sollicités, parmi lesquels les « jeunes seniors », massivement connectés et les familles qui souvent partagent l'ordinateur domestique.

L'équipe d'ingénierie existante assurera, efficacement, par les moyens de diffusion les plus récents (sites spécifiques, « blogs », et surtout les « podcasts »*) l'accès numérique à ces modules de formation.

Le CAREL a, au sein de chacun des ses 4 départements de langues (anglais, allemand, espagnol, et français langue étrangère) des personnels enseignants très expérimentés. L'établissement dispose aussi de nombreux locuteurs natifs qui peuvent concevoir des contenus ciblés pour tous les publics qui séjournent à Royan. ■

* podcasts : mode de diffusion sur internet de fichiers audio ou vidéo



« WILLKOMMEN, BIENVENIDA, TERVETULOA », BIENVENUE AUX ÉCHANGES LYCÉENS.

Le lycée Cordouan de Royan s'est engagé dans un projet COMENIUS (collaboration pendant 2 années scolaires avec des lycées européens) sur le thème du développement durable.

Nos partenaires sont le lycée Himmelsthür d'Hildesheim (nord de l'Allemagne), le lycée Los Albares de Cieza (sud de l'Espagne) et le lycée Kallaveden Lukio de Kuopio (centre de la Finlande). Chaque établissement travaille sur un thème lié à l'environnement, afin d'apprendre aux jeunes Européens à respecter et à préserver la nature. Nous avons choisi de travailler sur la protection des sites aquatiques et de notre littoral. Dans chaque lycée, un groupe de 10 élèves participera à un échange d'une semaine avec l'un des lycées partenaires. 10 élèves de 1^{ère} S et ES sont ainsi partis début novembre 2008 en Allemagne (photo). Nous allons recevoir en mai (du 3 au 10) 10 élèves de chacun de nos trois partenaires. La communication entre tous ces jeunes Européens se fait en anglais. Nous profiterons de cette visite pour leur montrer notre région, les problèmes environnementaux qui s'y rattachent et les mesures prises pour préserver notre patrimoine. Nous travaillerons également à la réalisation d'un site internet présentant les travaux effectués et à la préparation d'une brochure dans les 5 langues : « le guide de l'éco-citoyen ».



ORDRE INTERNATIONAL DES ANYSETIERS

La Corporation des Anysetiers, enregistrée au Châtelet sous le règne du roi Saint-Louis, en l'an de grâce 1263, par Étienne Boileau, Prévoist de Paris, avait pour but de s'entraider, sur le plan moral comme sur le plan intellectuel, notamment en assurant la protection des justes intérêts professionnels de ses membres.



Les Anysetiers officiaient à Paris, en la rue Vieille du Temple. Ils écrasaient l'anis avec un pilon arrondi en forme de marteau, devenu symbole de l'Ordre. Ils en préparaient des drogues, des onguents et des liqueurs. L'ordre International des Anysetiers, descendant de cette Corporation, est une Association Fédérative conformément aux dispositions de la loi 1901. Cette Association est composée d'une centaine de Commanderies autonomes réparties dans toute la France, mais aussi en Europe. Si de nos jours, les Anysetiers ne préparent plus l'anis, ils se consacrent à la glorification de cette merveille de la nature. Prenant comme symbole la fleur d'anis qui, avec le Pilon, est représentée sur leurs armes, ils œuvrent pour la perpétuation de leurs antiques traditions, en se fixant pour buts :

- la création et le développement de relations amicales d'ordres scientifique, culturel et social entre ses membres et les sympathisants de l'association.
- l'aide aux organismes, groupements, associations et

œuvres poursuivant une action d'entraide et de secours. Dans le cadre de ces activités, chaque Commanderie organise une manifestation annuelle appelée « Grand Chapitre Magistral » au cours de laquelle de nouveaux membres sont intronisés. Cette cérémonie se poursuit par un dîner de gala et une soirée dansante, en toute convivialité. ■

Une souscription est organisée : son bénéfice est intégralement reversé à des œuvres caritatives ou culturelles, essentiellement locales. Cette année notre action est menée au bénéfice de l'ADER qui œuvre pour la sauvegarde de l'église Notre-Dame de Royan. Le Grand Chapitre de la Commanderie Angoumois Aunis Saintonge se déroulera à partir de 18h30, le samedi 28 mars 2009 au Palais des Congrès de Royan.

Renseignements : Jacques BRIDOU 28, rue Jules Robert
17200 ROYAN, Tél. 05 46 06 75 17 - E-mail :
Mariejacques.bridou@orange.fr.

COMITÉ DE PARRAINAGE 17

S'inscrivant dans une démarche de bénévolat et de solidarité entre les personnes et les générations, le parrainage de proximité est la construction d'une relation affective instituée entre un parrain et un filleul au travers de moments partagés.

L'objectif du parrainage de proximité est de donner la possibilité à un enfant – quel que soit son âge – de bénéficier de liens privilégiés avec un adulte et/ou une famille sur un temps suffisamment long pour permettre à une réelle relation affective de se nouer. Il s'adresse à toutes les familles et les enfants qui le souhaitent. Il repose sur la confiance réciproque, le respect de la vie privée et de la place de chacun. Parce que cette relation ne s'improvise pas, l'association « Comité de Parrainage 17 » - CP17 - informe, propose, met en relation les parents, enfants et par-



rains habitant dans une certaine proximité géographique. Elle formalise les engagements par un écrit. Elle accompagne la relation et l'aide à se développer dans le respect de la charte

nationale, signée par les ministères de la Justice et de la Famille en 2005. Pour tenir compte de la configuration géographique du département, il est apparu nécessaire de mettre en place des **délégations locales**. Nous pourrions ainsi assurer un travail de proximité plus efficace auprès des candidats parrains, parents, et des institutions : meilleure connaissance des besoins, travail local en partenariat et réseau, échanges plus nombreux, réunions à thèmes, etc.

Accueil : à Royan, le lundi entre 14h30 et 17h30, à l'Espace Parental (association Équilibre) rue Louis de Foix ; dans ses autres délégations à Rochefort, Jonzac, Saintes, La Rochelle. ■

Contact : Comité de Parrainage 17 CP17 - 5 rue du Bois d'Huré 17140 LAGORD - Tél. 05 46 51 84 76/06 87 65 83 16
Courriel : comite.parrainage17@orange.fr
Site : www.comitedeparrainage17.org



Naissances du 1^{er} décembre 2008 au 31 janvier 2009

BERNARD Adrien, GIRARD Alex, DOS SANTOS Alexis, COUDIGNAC Alice, LAVENUE Alicia, CHEVALIER Alicia, BOUHOURS-LUZERNE Alrick, BANESSY Alyssandre, CHEVROLET Ambre, POULARD Angéline, DANCIN Anis, DHENU Arsène, DRILLAUD Brian, LEITE Bryana, PERONNEAU Bryanna, ROUDIER Calie, CORBIN Cameron, BOULLE Charlie, LARDILLON Charlotte, BÂTE Chloé, DILOU Chloé, BOUREAU Clara, SENNEGON Crystal, COULEAU Célia, Marlène, ORTICA David, SANTIAGO Dolores, VANESSCHE Eliott, GROISILLIER Elisa, JOLLY-QUÉRÉ Elowenn, DABON Emma, DROUET Enzo, NETO Enzo, CAMPESATO Esturia, FOUCCART Eva, GOUIN Evan, FORTIER Ewan, MARTIN Flora, SAUQUET Gabriel, MUZEREAU Hugo, BERNARD Ilana, LUZINEAU Inaya, BLOUET Jason, DESQUESNES-LIBERT Jeanne, NADEAU-CHABASSE Judith, TURPIN Jules, MARTIN Jules, FAUX Jules, ROUSSEAU Justine, DERZELLE Kaéna, LAURENT Kendy, CAHU-FERREC Lalo, MOUTARD Laïna, IBARS Lennox, LABRACHERIE Lila, BOUDAUD Lily, PRÉVILLE Liza, BILLOT Loane, PHILIPPON-TOURTELOT Lola, GUSTAVE Loris, BOYER Lou, FAVEAU Louane, DESNEUX Louca, MOLLION Louis, MOREAU Louise, JOLLY Louna, LUC Louna, GRIVET Lucas, PECHBERTY Luna, MOINERYBA Lylou, MICHEL-LEVY Léandre, MORICE Léo, GABARD Maho, CAZENOVE Manon, AIRAULT Marina, BERNARD Marley, DAREIX Marley, GOGUET Mathis, RODRIGUES Mathéo, PIERRE-JEAN Matiss, HUBERT Matthis, ROBARAUD Maé-Lys, MOINARD Maël, PAGÈS Maëlys, SABOURDIN-GABARDOS Maëva, DECOU Melvin, ZÜG Melvine, LATOUR-CAZAMAYOU Morgan, FUZEAU Naomie, PORCHE Nathan, SIMONNET Nathan, DERZELLE Nathaël, ATTAHIRI Nawel, MACKOWIAK Nina, BEN ABED Noa, MORIN Noa, LACAZE Noah, MÉNIER Noah, SAUSSE Nolan, FALOURD Noël, FESSEAU Olivia, BARON Pablo, RAFIN Pacôme, CAMEL Pierre, AGASSEAU Raphaël, PINSON Raphaël, LABREGÈRE Ronan, LABUSSIÈRE-CAYOUX Rose, KHABIOUI Samir, GOURBEUIL Shannon, NEAU-BOUTIN Sohan, MASSON Teddy, LE REUN TERENCE, GRENIER Thais, INGRAND Thelma, ROSSE Théo, CHARTREU Trinity, RELANDEAU Ugo, GRIFFON Valentin, AUCHER Valentin, DECHELOTTE Wyatt, ALLAIRE Élina,

Mariages du 1^{er} décembre 2008 au 31 janvier 2009

ANDRÉ Claude et GREUIN Michèle, GAPIN Christian et BRASSAUD Nelly.

Décès du 1^{er} décembre 2008 au 31 janvier 2009

CHIBOUST Abel, Marié HUBERT 84 ans ; CLÉMENT Alphonse, Veuf DUCHESNE 96 ans ; FOURNIER Andrée, Veuve DAYET 81 ans ; EHRET Anne-Marie, Veuve MARCHAND 55 ans ; DUGAT Bernadette, Mariée HERMENT 84 ans ; BOURON Christian, Divorcé MEYER 83 ans ; DO-

MINIQUE Eric, Célibataire 53 ans ; DESRAMEAUX Françoise, Divorcé SART 76 ans ; BALU Geneviève, Marié SÉGUIN 87 ans ; TESSIER Gilberte, Veuf BOUTIN 93 ans ; JOURDAIN Gérard, Marié MARIN 80 ans ; SIGWALD Irène, Marié CAZADE 82 ans ; GALERON Isabelle, Célibataire 31 ans ; PAUVERT Jacques, Marié TIÉDREZ 83 ans ; LORBER Jean, Veuf AUDOUIN 88 ans ; ACHACHE Jean, Marié ANDRIEU 89 ans ; BUSSIÈRE Jeanne, Veuf BATAILLE 100 ans ; LAINE Joseph, Divorcé LECLERC 67 ans ; ANTONIAZZI Louise, Veuf TOMCZYK 95 ans ; LEGRAND Madeleine, Veuf JOUBREL 84 ans ; GOUBIER Marie, Marié DELMAS 87 ans ; BAUX Patricia, Marié BOUTET 43 ans ; BRISCADIEU Paul, Célibataire 81 ans ; ROGER Paulette, Veuf ROLLAND 80 ans ; LEMAIRE René, Marié EVENAT 87 ans ; FOUGÈRE Robert, Marié GROLLEAU 84 ans.

Transcriptions de décès du 1^{er} décembre 2008 au 31 janvier 2009 (= les décès de personnes domiciliées à Royan mais décédées hors Royan : exemple Hôpital de Royan à Vaux-sur-Mer)

BELLAMY Christian, Veuf ANCELIN 80 ans ; BESSON Monique, Mariée MASSIAS 66 ans ; BONNAUDET André, Célibataire 74 ans ; BOULLE Henriette, Veuve DAUZET 77 ans ; BRAULT Lucien, Marié EBURE 82 ans ; CAZAYUS Jean, Marié BERGUEL 72 ans ; CHAMBARD Gilberte Veuve CROIZAT-BLANC 85 ans ; CHRÉTIEN Dominique, Marié JEUNE 54 ans ; COSTE Guy Célibataire 73 ans ; DARRAS Jeanine, Veuve SINE 76 ans ; DEWAELE Jean, Marié GRENIER 71 ans ; DUBOSC Jacques, Marié DOUYÈRE 79 ans ; DUSSIEU Michel, Divorcé 72 ans ; DÉPAUX Charles, Veuf TURCO 93 ans ; FABRE Jean, Veuf ARTIGUEBÈRE 101 ans ; FABRER Ernest, Marié RISOLI 86 ans ; FERNANDEZ ALONSO Laure, Veuve ROUSSEAU 93 ans ; FONTAINE Danielle, Mariée MONTBOEUF 60 ans ; FOUQUET Jean, Marié DULEAU 90 ans ; FURGER Annick, Veuve BLINDAUER 67 ans ; GEORGET Michelle, Veuve HUGUET 79 ans ; GRANGER Louis, Divorcé ROCHE 69 ans ; GRENIER Jean Marié SEUREAU 63 ans ; GROS Yolande, Veuve QUENTIN 87 ans ; GUERDER Maurice, Marié TREVISSON 83 ans ; HARRY Irène, Veuve LARRIEU 89 ans ; LAIZÉ Marie, Veuve VALLADE 85 ans ; LAPLACE Roger, Marié TAMBURINI 88 ans ; LETHEULE Gilbert, Marié HAPIOT 82 ans ; MENU Francis, Marié JAMAIN 82 ans ; MORAND Thibéria, Mariée VIGNAUD 81 ans ; NAULIN Jean, Marié PISON 82 ans ; NEAU Michel, Marié CHAUVIN 85 ans ; PAUQUET Pétronille, Veuve LALANNE 96 ans ; PERRINEAU Marcelle, Veuve MALVY 86 ans ; REGAZZONI Angelina, Divorcée ARNOUX 57 ans ; SASTRE Jean-Marie, Veuf MASQUIDA 74 ans ; SUIRE Jeanne, Veuve COMBET 98 ans ; TESSIER Brigitte, Veuve LACOSTE 87 ans ; THELLIER André, Veuf MINFRAY 88 ans ; THÉODORE Robert, Marié BANCON 88 ans ; TRÉPIER Jane, Mariée BROCHET 84 ans.



LISTE ROYAN POUR TOUS

À l'occasion de la cérémonie des vœux, après avoir fait l'apologie de la politique antisociale menée par le Chef de l'État et son gouvernement, et promis aux Royannais des moments difficiles à cause de la crise, qu'il a été obligé de reconnaître comme étant la « crise du capitalisme », le **Député-Maire de notre commune a annoncé trois priorités : le logement, l'Hôpital, le tourisme.**

PAR J. GUIARD ■ j.guiard@mairie-royan.fr

Encore faut-il que la politique conduite par la majorité municipale s'en donne les moyens et que les engagements du Maire ne soient pas contredits par les votes du Député.

Alors que des centaines de demandes de logement sont insatisfaites, la réhabilitation de la Cité Blanche ne saurait suffire à répondre aux besoins. Pourtant, le Plan Local d'Urbanisme ne réserve aucun terrain pour la construction de logements locatifs à loyer modéré, interdisant ainsi à notre commune de nouer des partenariats avec les bailleurs publics de logements HLM. L'application de la loi SRU (20 % de logements sociaux) est laissée au bon vouloir des promoteurs, seulement incités à l'appliquer par l'attribution de droits supplémentaires à construire. La baisse du budget de l'État en matière de logement (moins 7 % en 2009) et celle des aides à la construction des HLM (moins 30 %) aggravent la situation. Quant à la loi Boutin, votée par les députés UMP, elle organise, de fait, la liquidation du logement public.

De son côté, la situation de l'Hôpital public inquiète. Le temps des promesses, pour tenter de faire avaler la pilule de la suppression de la chirurgie, est révolu : la promesse de financer la construction d'un nouveau bâtiment est ainsi gelée, pour cause de restrictions budgétaires. Le budget du Centre hospitalier s'est trouvé réduit par la fermeture de la chirurgie, et le système de la tarification à l'activité ôte tout espoir à l'établissement de retrouver l'équilibre budgétaire, sauf à supprimer des emplois, ce que dénonçait à juste titre la CGT Santé dans une récente conférence de presse. Ce qui tue l'Hôpital public, c'est une idéologie de la rentabilité, qui prétend gérer l'hôpital comme une entreprise, en faisant fi de ses contraintes et de ses missions de service public. La loi Bachelot, débattue actuellement au Parlement, ne fera qu'aggraver la situation : on espère que le Député-Maire de Royan s'y opposera.

Pour le tourisme, la baisse de fréquentation enregistrée en 2008 ne révèle-t-elle pas les limites de cette activité ? Dopée par la réduction du temps de travail, qui a favorisé la multiplication des courts séjours d'avant saison, l'activité touristique butte désormais sur la baisse sévère du pouvoir d'achat. Sa relance passe donc nécessairement par l'augmentation des salaires et le maintien des 35 heures. En même temps, sans sous-estimer l'importance du tourisme, n'y a-t-il pas urgence à mener une politique volontariste de diversification, favorisant l'implantation et le développement d'activités créatrices d'emplois permanents, qualifiés et bien rémunérés ? ■

MAJORITÉ OU OPPOSITION ?

Nous entendons parfois dire : « Les élus de Royan Avenir sont désormais dans le camp de la majorité municipale ». D'autres, à l'inverse, nous accusent d'une « opposition systématique » et de « provocation incessante ». **Où nous situons nous en réalité ?**

PAR J-B. PRUDENCIO ■ jb.prudencio@mairie-royan.fr

Nous entendons parfois dire : « Les élus de *Royan Avenir* sont désormais dans le camps de la majorité municipale ». D'autres, à l'inverse, nous accusent d'une « opposition systématique » et de « provocation incessante ». **Où nous situons nous en réalité ?** Pour être dans une majorité, il faut soit avoir été élu dans le groupe représentant le plus grand nombre, soit s'y être rallié en acceptant par exemple des responsabilités en son sein. Ce n'est pas notre cas. Pour être dans l'opposition totale, il faut adopter une position de refus systématique et être en désaccord permanent avec la majorité. Ce n'est pas notre cas. **Nous sommes donc dans une démarche de propositions, et non d'affrontement.** Nous voulons rassembler en utilisant des compétences, surtout dans la période de crise que nous traversons. Je remercie à ce titre toutes celles et ceux qui ont bien voulu se mettre au service de *Royan Avenir* et qui travaillent déjà à nos côtés. Comment peut-on construire une majorité en ne donnant pas à tous les mêmes moyens de s'exprimer ? Comment peut-on ignorer l'avis des socioprofessionnels, qui ont la vraie connaissance du terrain depuis que les dirigeants politiques ont fait de leur vie publique une carrière et n'exercent plus aucune activité ? Comment peut-on diriger une équipe en ne tenant pas compte de l'avis de ses conseillers, même les plus proches, et en limitant de ce fait le Conseil Municipal à une simple « chambre d'enregistrement » ? Lorsque la « Loi du plus fort » prévaut sur la discussion et l'ouverture, il devient difficile de développer des valeurs, des visions ou des projets communs. Notre groupe ne se dérobera pas à la discussion et assumera son indépendance aussi souvent que cela sera nécessaire. ■

ROYAN RUPTURE ET AVENIR

...réitère pour Royan ses idées de la campagne électorale.

PAR R-L. CHABASSE ■ rl.chabasse@mairie-royan.fr

Nous exprimons notre sentiment d'inquiétude sur la probable problématique, entre nos moyens et certains grands travaux indispensables à la Dynamique de la ville ; (Sachant que les parcmètres de Briand ne sont, à nos yeux et en la période traversée, peut être pas l'opportunité du moment). Sur l'hôpital local, ses périodes d'Omerta assorties d'une Valse des Ombres « en cardiologie » nous ont choqués durablement. Sur les jardins du monde, son Cursus... Son affectation et son retour souhaitable, enfin, aux Royannais comme Parc public, et pour son bâti vers une valence socioculturelle. Seule une dynamique transparente, assortie à une certaine pluralité participative, reconnu et exprimé pourrait apporter en ces temps difficiles la dynamique minimale dont Royan a besoin. ■



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Dimanche **14 juin** 2009

FESTIVAL GLOBULE

*La vie, on a ça
dans le sang!*

Animations
& spectacles
de rue

Expo
découverte

Venez
donner
votre
sang

Port de Royan
Espace Nautique
de 10h à 18h
Accès libre

www.festivalglobule.fr



Journée mondiale des donneurs de sang
"Célébrer le don de sang" 14 JUIN 2009



FIODS



IRIS

